

Les quatre points clés pour planifier et gérer avec succès vos travaux en espaces confinés

Introduction

Les espaces confinés peuvent être difficiles à gérer et quiconque quelle que soit l'industrie peut être amené à intervenir à l'intérieur et autour d'un espace confiné. Les espaces confinés sont de différentes tailles et peuvent être situés dans des endroits variés d'une installation ou d'un lieu d'intervention. Certains peuvent être évidents et d'autres moins, et peuvent présenter des dangers différents. Il existe également de nombreuses normes, réglementations et politiques d'entreprise différentes qui peuvent s'appliquer. Du fait de cette complexité, il serait sans doute utile pour vous de passer en revue chacun des points clés, qui peuvent être classés comme suit :

- **Planifier** – évaluer, documenter et planifier les entrées des espaces confinés présents sur votre site
- **Accéder** - ce dont vous avez besoin pour accéder à un espace confiné spécifique, notamment une évaluation des dangers
- **Travailler à l'intérieur** - fournir au travailleur l'équipement de protection individuelle approprié pour lui offrir une protection optimale contre les dangers visibles et invisibles.
- **Sauver/évacuer** – soyez préparés



Le présent document n'est pas destiné à remplacer une formation des personnes intervenantes, des superviseurs ou de toute personne impliquée dans la planification ou susceptible d'entrer dans un espace confiné. Toutefois, ce document est destiné à mettre en évidence certains domaines à prendre en compte dans la planification et la préparation d'interventions dans des espaces confinés.

Alors essayons d'analyser ces quatre points clés plus avant.



1. Planification d'interventions dans vos espaces confinés

Vous devez tout d'abord identifier tous vos espaces confinés potentiels ou connus. Ensuite, vous devez évaluer successivement chacun d'entre eux. Cela vous aidera à identifier le type de formation, les équipements et les personnes à même de vous aider à gérer en toute sécurité toutes les entrées et sorties des espaces confinés. Lors de la planification d'une intervention en espace confiné, vous devriez commencer par vous poser les questions suivantes :

- Que savez-vous sur les espaces confinés ? Quelqu'un est-il entré dans ces espaces récemment ? Avez-vous évalué les risques pour ces espaces ?
- Devriez-vous établir des priorités pour vos espaces confinés ? Avez-vous planifié un arrêt pour maintenance ou bien des tâches sont-elles prévues dans certains espaces confinés spécifiques ?
- Une fois que chaque espace confiné a été identifié, avez-vous réalisé une évaluation formelle des dangers ? Avez-vous identifié quels dangers peuvent être présents, ce qui doit être mis en œuvre pour travailler dans l'espace en toute sécurité ? Avez-vous vérifié si la tâche peut être effectuée sans avoir à entrer dans l'espace confiné ?
- Êtes-vous - ou la personne responsable de vos espaces confinés - compétents pour réaliser une évaluation de l'espace confiné ? Si une formation est nécessaire, n'hésitez pas à vous inscrire à un cours. Vous devriez peut-être demander à un tiers de réaliser une évaluation du site pour vous aider à répondre à ces questions.
- Est-il nécessaire d'interdire l'accès à certains endroits, d'arrêter des sources d'énergie ou d'évaluer quels produits chimiques dangereux peuvent être présents ?
- Toutes les personnes impliquées ont-elles un niveau suffisant de connaissances et d'expérience de travail à l'intérieur et autour d'espaces confinés ? Si ce n'est pas le cas, quels sont leurs besoins en matière de formations ?
- De quels types d'équipements de protection individuelle (EPI) aurez-vous besoin et de quel stock disposez-vous ?
- Quel degré de supervision pensez-vous être nécessaire pour l'intervention dans l'espace confiné ?
- Qu'arriverait-il si quelque chose se passait mal ? Disposez-vous d'une équipe de sauvetage formée et compétente sur place et disponible ?

En documentant les réponses à ces questions et à d'autres, vous serez parfaitement en mesure de créer un système de travail sécurisé - un guide étape par étape vous permettant de travailler en toute sécurité dans votre espace confiné.



* Le niveau de supervision nécessaire devrait être basé sur les résultats d'une évaluation approfondie des risques et permet bien souvent d'identifier la nécessité qu'une personne compétente supervise non seulement l'entrée, mais reste également présente pendant la réalisation du travail et ce jusqu'à la fin.

Figure 1 – Planification des entrées dans des espaces confinés, associée au développement d'un système de travail sécurisé

2. Accès aux espaces confinés

Évaluation des dangers

Comme les espaces confinés peuvent être dynamiques, des dangers inattendus peuvent survenir. Un système de travail sécurisé développé autour de l'espace confiné et la préparation qui précède l'entrée dans l'espace confiné peuvent nécessiter d'être réadaptés lorsqu'il s'agit de l'inspection avant intervention.

Par conséquent, vous devrez réaliser une évaluation des dangers au cours de votre inspection avant intervention – toutes les fois que quelqu'un doit entrer dans un espace confiné. En outre, vous aurez à réaliser constamment une évaluation dynamique des dangers basée sur ce qui se fait au niveau du lieu de travail et à étudier les conditions auxquelles sont exposés les travailleurs et qui peuvent présenter un danger. Par exemple, votre évaluation des dangers peut identifier un large éventail de problèmes, tels que des niveaux dangereux de gaz nécessitant une protection respiratoire, la présence de substances inflammables, des bruits intenses nécessitant une protection auditive et le contrôle de l'ensemble des sources d'énergie (verrouillage/signalisation).

Séance d'information avant intervention

Une séance d'information avant intervention (ou avant accès) devrait être organisée par le responsable et devrait comprendre et passer en revue les tâches à effectuer, les déclarations de méthode, les autorisations, le temps nécessaire, et les protocoles d'urgence, afin que tout le monde ait les mêmes informations.

Surveillance de l'air

Avant d'accéder à l'espace confiné, l'atmosphère autour de l'entrée et à l'intérieur de l'espace confiné doit être analysée pour vérifier la présence ou non d'atmosphères toxiques, asphyxiantes ou inflammables/explosives. La connaissance préalable de la configuration, du contenu et de l'utilisation de l'espace confiné devrait vous guider concernant les dangers atmosphériques possibles à l'intérieur et autour de l'espace confiné, ainsi que les méthodes d'analyses appropriées de l'atmosphère dans tout l'espace.

Des détecteurs quatre gaz portables, des instruments de surveillance de zone portables, ainsi que des instruments de surveillance de zone fixes sont généralement utilisés. Il est essentiel de comprendre les limites de votre équipement de surveillance de l'air et de vérifier que votre appareil peut détecter les dangers atmosphériques possibles ou s'il faut rajouter un appareil de surveillance spécifique d'un gaz pour déterminer des concentrations plus faibles susceptibles d'être présentes. Les analyses devraient être répétées avant chaque intervention et les paramètres surveillés en continu pendant l'intervention.

Les analyses atmosphériques devraient être réalisées par une personne compétente, en utilisant des instruments de détection de gaz appropriés qui ont été étalonnés et dont le fonctionnement est testé régulièrement - idéalement tous les jours.

Quelle est la différence entre une évaluation des risques et une évaluation des dangers ?

Évaluation des risques – elle implique l'identification et la compréhension de l'environnement à l'intérieur et autour de l'espace confiné, y compris l'emplacement et la taille de l'entrée ainsi que la présence d'éventuels points de verrouillage et de sources possibles d'énergie ou de produits chimiques. Ces éléments sont constants et ne varient que très rarement. Cette évaluation vous aidera à déterminer si une personne compétente est nécessaire et si cette personne doit rester présente pendant la durée de l'intervention.

Réalisée en règle générale sur un espace confiné au cours de la phase de planification.

Évaluation des dangers – elle est réalisée pour évaluer les conditions auxquelles sont exposés les travailleurs et qui peuvent présenter un danger, telles que des niveaux dangereux de gaz nécessitant une protection respiratoire ou des bruits intenses nécessitant une protection auditive. Les conditions changent souvent et par conséquent, cette évaluation devrait être constamment mise à jour.

Réalisée en règle générale dans le cadre de la préparation qui précède l'entrée dans l'espace confiné et lors des tâches d'inspection avant intervention et tout au long de l'intervention dans l'espace confiné.

Ventilation

Les espaces confinés présentent par définition une ventilation et un renouvellement d'air limités dans lesquels des niveaux critiques de dangers atmosphériques peuvent être atteints dans un volume relativement faible. Une ventilation (idéalement mécanique/forcée), avant et au cours de l'intervention, est généralement nécessaire pour garantir la réduction des dangers atmosphériques et rendre moins nécessaire le port d'une protection respiratoire spécifique. En cas de présence d'une atmosphère potentiellement explosive, il peut s'avérer nécessaire de purger les gaz présents. Lorsque la ventilation et/ou la purge des gaz est effectuée, il est nécessaire de suivre les procédures appropriées pour éliminer tout danger, et d'analyser à nouveau l'atmosphère pour garantir l'efficacité du processus. Il est également possible de poursuivre la ventilation de l'espace pendant l'intervention des travailleurs. La valeur appropriée du taux de circulation d'air doit être calculée et maintenue.

Équipements nécessaires pour accéder à l'espace confiné

Il peut être difficile de travailler autour des espaces confinés et d'y accéder en toute sécurité. Sans l'équipement et la formation appropriés, la sécurité et l'efficacité peuvent être compromises et le sauvetage d'une personne peut être retardé si un problème devait se poser. La plus grande attention devrait être accordée à :

• Accès de la personne intervenante

- o **Sécurité** – l'équipement d'accès garantit-il la sécurité nécessaire pour un accès horizontal, et en particulier vertical, ou dans des environnements présentant un risque de chute ?
- o **Efficacité/durée** – l'équipement d'accès permet-il de rendre le processus physiquement plus facile ou plus rapide pour la personne intervenante ?

• Sauvetage de la personne intervenante

- o **Sécurité** – l'équipement d'accès permet-il de réaliser un sauvetage sans qu'un secouriste n'ait à entrer dans l'espace ?
- o **Efficacité/durée** – l'équipement d'accès permet-il à la personne en charge de réaliser un sauvetage par une évacuation immédiate et/ou rend-il, par des moyens mécaniques, le processus physiquement plus facile ou plus rapide ?

La diversité des espaces confinés, des points d'accès, des entrées verticales ou horizontales exige l'utilisation d'équipements d'accès différents. Des exemples comprennent un trépied, une potence, un mât suspendu, un treuil et un enrouleur à rappel automatique à fonction d'évacuation. L'utilisation d'un équipement approprié en bon état de fonctionnement et une formation correspondante adéquate peuvent aider à prévenir les blessures, les risques et même dans certains cas éviter que toute autre personne n'ait à entrer dans l'espace confiné si un sauvetage devait s'avérer nécessaire.



Conseils supplémentaires pour accéder à un espace confiné

Voici quelques étapes supplémentaires que vous devez garder à l'esprit lors de la planification de l'accès à un espace confiné :

- Toute personne intervenante doit porter un harnais d'antichute. La conception du harnais doit être adaptée à l'utilisation prévue dans l'espace.
- Pour des espaces confinés présentant un risque moyen ou élevé, et à chaque fois que cela est possible, la personne intervenante autorisée devrait porter une ligne d'évacuation fixée à un point de raccordement approprié sur son harnais.
- Une protection antichute peut s'avérer nécessaire pour les personnes intervenantes s'il existe un risque de chute lorsqu'elles accèdent ou travaillent dans l'espace confiné.
- Les réglementations nationales peuvent exiger la présence d'un système d'évacuation préinstallé comprenant un moyen mécanique pour l'entrée dans des espaces confinés de largeur/profondeur supérieure à 1,5 m. Il est toujours recommandé d'utiliser des moyens mécaniques, indépendamment de la profondeur/taille de l'espace confiné.
- La personne en charge à l'extérieur de l'espace confiné doit toujours rester en communication avec les personnes intervenantes. Lorsqu'un contact visuel ne peut pas être maintenu, d'autres moyens de communication doivent être envisagés.

Une fois le travail terminé, chacun doit passer en revue ce qui a bien fonctionné, inspecter l'ensemble des équipements utilisés pour voir s'il faut réparer ou remplacer certains équipements. Vous devez également utiliser vos constatations pour mettre à jour l'évaluation des risques pour les travailleurs qui peuvent devoir accéder à l'espace à l'avenir.

3. Travailler à l'intérieur d'espaces confinés

Pendant une intervention dans un espace confiné, communication et surveillance doivent être permanentes. Les éléments environnementaux peuvent varier de manière inattendue et la communication avec les travailleurs à l'extérieur de l'espace confiné peut devenir difficile.

Vous devez essayer de garantir la sécurité des travailleurs à l'intérieur d'un espace confiné tout en réduisant le besoin en équipements de protection individuelle (EPI), y compris en équipements de protection respiratoire. L'utilisation d'EPI doit être un dernier recours et tout doit être fait pour créer un environnement sans dangers à l'intérieur de l'espace confiné. Si votre évaluation des risques permet d'identifier la nécessité d'utiliser des EPI, ceux-ci doivent être adaptés pour l'application associée et doivent être fournis à des personnes formées à les utiliser et ils doivent être correctement utilisés par les personnes intervenantes et travaillant à l'intérieur. Ces équipements peuvent comprendre des casques, des lunettes de sécurité, des vêtements protégeant des produits chimiques, des embrasements éclair et d'autres dangers, ainsi que des gants et des chaussures de sécurité.

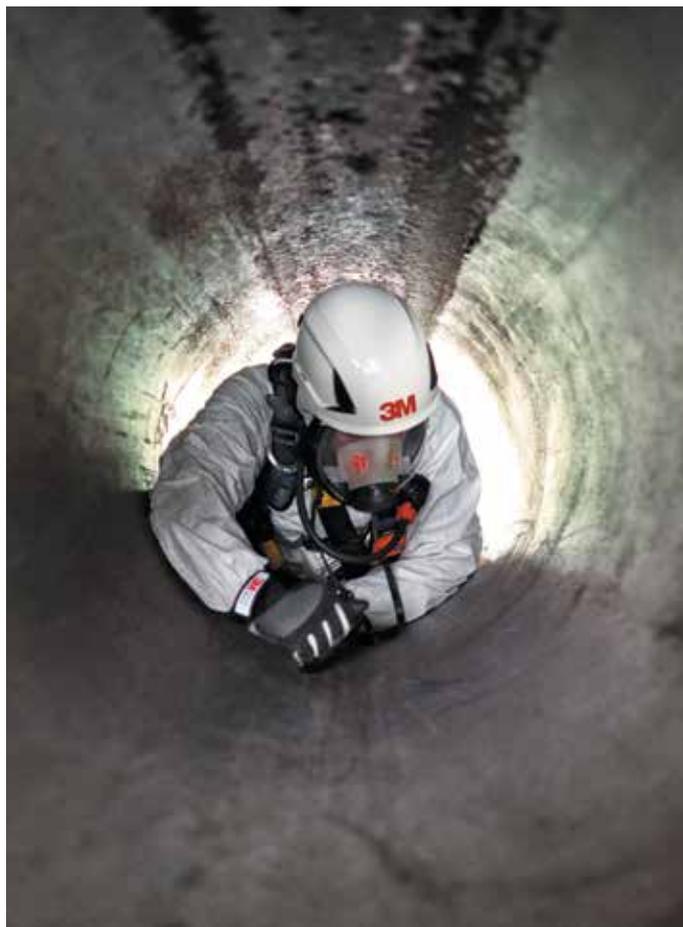
Il est important de se rappeler que les équipements de protection respiratoire à ajustement serré doivent faire l'objet d'un test d'ajustement avant utilisation. En outre, tout équipement de protection respiratoire doit être systématiquement contrôlé avant chaque utilisation pour s'assurer qu'il n'y a pas de dommages tels que des fissures, des trous, ni aucun signe d'usure ou de raccords desserrés. Suivez toujours les instructions d'utilisation du fabricant.

Dangers relatifs au travail à l'intérieur d'espaces confinés

Dans certains cas, il peut être nécessaire de limiter la durée d'intervention des professionnels à l'intérieur d'un espace confiné, par exemple lorsqu'un équipement de protection respiratoire est utilisé ou dans des conditions extrêmes de température et d'humidité. Cela peut également s'avérer nécessaire lorsque l'espace confiné est extrêmement petit et que le mouvement au sein de celui-ci est fortement limité. Un journal ou un système de pointage peut s'avérer nécessaire pour des espaces confinés classés comme étant à risque moyen ou élevé, des espaces confinés physiquement étendus, ou devant accueillir plusieurs personnes, pour vérifier l'ensemble des entrées/sorties et contrôler les durées de présence à l'intérieur de l'espace.

Des risques supplémentaires sont également à prendre en compte, tels que :

- La corrosion des structures
- Des températures basses
- Une perte de rigidité lors de la purge d'un réservoir
- Des risques de trébuchement
- Le bruit



Tous les équipements doivent être soigneusement sélectionnés en gardant à l'esprit les conditions et risques pendant leur utilisation. Tous les équipements intrinsèquement sûrs et certifiés ATEX peuvent être appropriés s'il existe un risque d'atmosphère inflammable ou explosive. Une mise à la terre électrique devrait être envisagée pour éviter l'accumulation de charges statiques. En plus de les isoler, il peut être évité qu'ils ne tournent librement

Communication

Des communications adéquates doivent être mises en place entre (a) les personnes intervenantes et la personne en charge ; (b) la personne en charge et le superviseur ; et (c) la personne en charge et l'équipe de sauvetage. Quels que soient les systèmes utilisés, tous les messages doivent pouvoir circuler facilement, rapidement et sans ambiguïté entre les personnes concernées, en particulier si elles ne peuvent pas communiquer visuellement.

4. Sauvetage/évacuation

Des incidents entraînant la mort ou des blessures dans des espaces confinés peuvent se produire et se produisent souvent. Des tentatives mal réfléchies pour sauver d'autres personnes qui sont tombées ou qui ne répondent plus découlent généralement d'un manque de planification proactive, de formation appropriée ou d'identification d'un plan de sauvetage adéquat.

L'identification de manière proactive d'un plan de sauvetage adéquat, la recherche d'une formation appropriée et l'identification du bon équipement, bien avant toute tentative de sauvetage, sont des points essentiels. Vous devez être préparé à faire face rapidement à toutes les situations, y compris sauver quelqu'un qui est coincé, qui est tombé ou qui a cessé de répondre de l'intérieur d'un espace confiné

Ayez un plan de sauvetage en place avant toute entrée

En règle générale, les réglementations nationales exigent d'avoir un plan de sauvetage/évacuation défini, documenté et passé périodiquement en revue, spécifique à votre espace confiné, avant toute entrée ou début de travail à l'intérieur de ces types d'espaces. L'action de sauvetage et d'évacuation devrait également être effectuée par une personne compétente et ayant suivi une formation adéquate. La personne compétente doit également savoir comment choisir, porter et utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié et d'autres outils ou équipements qui s'avèreraient nécessaires.

Parmi les nombreux aspects d'un plan de sauvetage fiable, un plan de sauvetage doit au moins :

- Décrire l'emplacement de l'espace confiné et le travail à réaliser à l'intérieur

- Identifier le secouriste, la personne compétente qui sera présente, les contacts d'urgence et les méthodes de contact qui seront utilisées pour rester en contact avec ceux qui se trouvent à l'intérieur de l'espace confiné ou par toute personne impliquée au cas où un sauvetage s'avère nécessaire
- Planifier l'ensemble des tâches avant intervention
- Faire la liste de tous les équipements de sauvetage qui seront disponibles à l'utilisation et leur emplacement, ainsi qu'une liste de contrôle permettant d'évaluer, par une inspection approfondie, s'ils sont en bon état
- Faire la liste de tous les facteurs critiques pour le sauvetage, y compris tous les dangers présents
- Consigner la procédure de réponse, y compris comment prévenir le contact d'urgence, comment faire une évaluation médicale de la personne coincée à l'intérieur et si possible comment faire pour que l'employé coincé puisse effectuer son propre sauvetage ou d'autres étapes à suivre si cela n'est pas possible



Les exigences d'un plan de réponse d'urgence peuvent varier d'un pays à l'autre.

Vous devez vous annoncer et ne pas entrer dans un espace confiné sans vous assurer qu'il existe bien un plan définissant comment réagir si un sauvetage et une évacuation devaient être nécessaires.

Assurez-vous que vous êtes bien formés au sauvetage

Avant d'autoriser l'accès à un espace confiné, vous devez évaluer les besoins d'une équipe de sauvetage et quelle formation est nécessaire pour que l'équipe (ou un individu donné) puisse effectuer une opération de sauvetage – que ce soit l'auto-sauvetage réalisé par les personnes intervenantes, un sauvetage depuis l'extérieur de l'espace confiné par la personne en charge ou un sauvetage par une équipe de sauvetage pénétrant dans l'espace confiné.



Types de sauvetage/évacuation

Différents types de sauvetage/ évacuation peuvent être mis en œuvre, selon la situation à laquelle vous et votre équipe êtes confrontés.

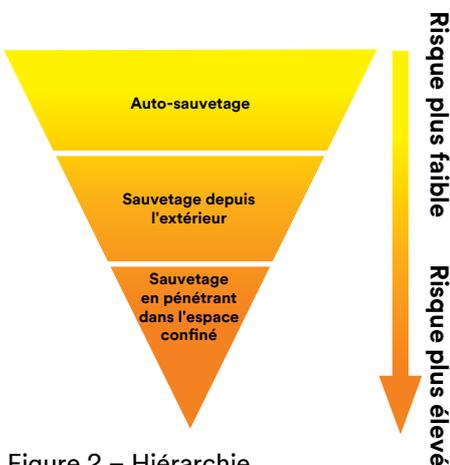


Figure 2 – Hiérarchie du sauvetage.

Auto-sauvetage

L'auto-sauvetage est réalisé lorsque les personnes intervenantes peuvent effectuer leur propre sauvetage et quitter en toute sécurité l'espace confiné par leurs propres moyens, au cas où une situation d'urgence ou dangereuse est détectée, par exemple une variation potentiellement dangereuse des conditions atmosphériques. L'auto-sauvetage peut également avoir lieu si la personne intervenante réalise qu'un EPI est défectueux, que la communication avec la personne en charge est interrompue, ou la présence d'autres dangers qui pourraient mettre la personne intervenante en danger.

Parmi les éléments clés qui permettent de faciliter l'auto-sauvetage, on compte l'assurance que toutes les personnes impliquées connaissent et comprennent les dangers potentiels et les signes et symptômes de chacun d'entre eux. La personne intervenante et la personne en charge doivent maintenir de bonnes lignes de communication entre elles. La détection des gaz et/ ou la surveillance des gaz doit être réalisée au plus proche du danger, ce qui implique souvent que la personne intervenante doit être équipée d'un équipement de détection de gaz individuelle. Enfin, la personne intervenante doit être équipée d'un système respiratoire d'urgence ou d'évacuation à l'intérieur de l'espace à utiliser si la qualité de l'air baisse rapidement.

Sauvetage depuis l'extérieur

Un sauvetage depuis l'extérieur de l'espace confiné se produit lorsqu'un travailleur (la personne en charge ou un membre de l'équipe de sauvetage depuis l'extérieur) se trouvant à l'extérieur de l'espace vient au secours d'une personne intervenante, mais sans avoir à entrer dans l'espace confiné.

La plupart des réglementations nationales exigent qu'une option d'évacuation depuis l'extérieur soit disponible, à moins que l'équipement d'évacuation n'augmente le risque ou ne contribue pas au sauvetage.

La ou les personnes aidant le travailleur à sortir de l'espace confiné devront souvent utiliser un système d'évacuation composé des éléments suivants :

1. Des systèmes d'ancrage comme une potence, un mât suspendu ou un trépied
2. Un harnais d'antichute, porté par la personne intervenante
3. Des dispositifs de raccordement comme un treuil ou un enrouleur à rappel automatique à fonction d'évacuation

Ce type de sauvetage n'est efficace que dans des espaces à entrées verticales ou horizontales simples. L'ouverture doit être en mesure de recevoir le système d'ancrage, et la surface autour de l'ouverture doit pouvoir supporter le poids du système d'ancrage en plus de la personne intervenante fixée à ladite surface. Les sauvetages depuis l'extérieur de l'espace confiné se produisent lorsque la personne intervenante est blessée ou est incapable de réaliser son auto-sauvetage. Un travailleur depuis l'extérieur de l'espace confiné peut alors évacuer la personne intervenante à l'aide du système d'évacuation. C'est à ce moment là qu'un système d'évacuation comprenant un moyen mécanique devient très utile.

Sauvetage en pénétrant dans l'espace confiné

Un sauvetage en pénétrant dans l'espace confiné est mis en œuvre lorsque ni l'auto-sauvetage ni le sauvetage depuis l'extérieur de l'espace confiné n'est possible, et un membre de l'équipe de sauvetage doit entrer dans l'espace confiné pour aider les personnes intervenantes qui ne peuvent pas en sortir par elles-mêmes. Ces équipes peuvent être composées de personnel de l'entreprise, y compris de services externes ou d'une équipe de réponse d'urgence locale. Les réglementations nationales stipulent souvent les compétences minimales de ces équipes de sauvetage :

- Les membres de l'équipe doivent être spécialement formés pour le travail de sauvetage en espace confiné, comprenant en particulier les différentes techniques, méthodes d'accès et équipements qui peuvent être nécessaires.
- L'équipe doit comprendre au moins un membre certifié aux premiers soins
- Les membres qui prendront part au sauvetage devront bien connaître le plan de sauvetage pour cet espace confiné particulier et passer en revue les évaluations des risques et des dangers qui ont été réalisées pour cet espace spécifique

Examen de l'intervention après le sauvetage

Une fois le sauvetage terminé, il est important d'examiner comment celui-ci s'est déroulé et ce qui peut être appris de cette expérience. Le plan de sauvetage doit-il être modifié si l'on doit pénétrer de nouveau dans l'espace confiné ? Devez-vous vérifier votre EPI, retirer et mettre hors service un EPI particulier ou commander un nouvel EPI ?

EPI et autres produits dont vous pourriez avoir besoin

Lorsqu'il s'agit d'examiner l'équipement nécessaire pour un sauvetage, il faut commencer par comprendre les bases de la gestion des espaces confinés :

- Les systèmes d'ancrage tels que les potences, les mâts suspendus, les trépieds
- Les harnais d'antichute
- Les dispositifs de connexion tels que les enrouleurs à rappel automatique et les dispositifs d'évacuation
- Les dispositifs de détection pour la surveillance dans l'air de gaz, vapeurs, particules, fumées et autres substances dangereuses
- Les séances de formation qui permettent d'enseigner comment travailler en toute sécurité dans des espaces confinés ainsi que l'utilisation correcte de n'importe quel équipement utilisé pendant l'entrée dans l'espace confiné.
- Les éléments de couverture de la totalité du corps pour les employés qui doivent être protégés de la tête aux pieds en fonction des risques identifiés au cours de l'évaluation des risques, notamment les casques, les lunettes de sécurité, les protections auditives, les appareils de communication avancée, les protections respiratoires, les vêtements qui protègent le corps contre les produits chimiques, les incendies et autres dangers, tels que les combinaisons de protection, ainsi que les gants et les chaussures de sécurité qui protègent les mains et les pieds

Assurez-vous que tout est disponible en stock sur place, que l'emplacement est connu, que l'équipement est propre et en bon état avant de commencer toute intervention d'accès à l'espace confiné.



Synthèse

Nous sommes conscients que de nombreux paramètres sont à prendre en compte lorsqu'il s'agit de planifier, de travailler et de secourir une personne à l'intérieur d'un espace confiné.

Avec une large gamme de produits d'EPI et de produits de détection de gaz qui peuvent vous aider à assurer la sécurité de vos employés lorsqu'ils travaillent en espace confiné (les bases de la gestion des espaces confinés), 3M propose toute une gamme de ressources qui peuvent vous aider à planifier, à accéder, à travailler et à secourir des personnes à l'intérieur d'espaces confinés - n'hésitez pas à explorer les ressources disponibles à :

www.3Mfrance.fr/espaceconfiné



Département Solutions pour la protection individuelle

3M France
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise Cedex

3mfrance.fr/ConfinedSpace-Planning

3M est une marque de 3M Company. ©3M 2019. Tous droits réservés.